

# CONTRAT TECHNIQUE DU SPECTACLE MARC JOLIVET

Cette fiche technique est négociable et adaptable. Merci de faire un point avec notre régisseur.

## 1/ GENERALITES

Le présent contrat fait partie intégrante du contrat d'engagement. Il doit être signé et paraphé par l'organisateur.

Notre souci rejoint le vôtre : présenter un spectacle parfaitement réussi à tous les niveaux.

Dans cette optique, nous vous demandons de lire attentivement toutes les clauses du présent contrat et de contacter :

**Monsieur David SOUCHET**, régisseur général et lumières : 06 08 96 12 99 / [lasouche@mac.com](mailto:lasouche@mac.com)

**Monsieur Gwenaël CASTELLI**, ingénieur du son : 06 16 61 97 25 / [gwenael.castelli@free.fr](mailto:gwenael.castelli@free.fr)

## 2/ SCENE

Les représentations dans les chapiteaux, salle omnisports, plein air, salle polyvalente, seront examinées ponctuellement.

La scène devra être solide, jointe, plate, lisse, propre et de préférence, de couleur noire (tapis de danse, type Marlet possible si le plateau est en bois brut)

Dimensions minimum : 12 m d'ouverture

7 m de profondeur

5 m de hauteur sous plafond

Dans le cas où la scène ferait moins de 12 m d'ouverture, l'organisateur prévoira deux praticables mobiles de 1m x 1m de chaque côté de la scène et de même hauteur que celle-ci, afin de poser le système de diffusion de son.

La scène d'une hauteur minimum de 1 m sera parfaitement stable et les éléments la composant seront joints.

## 3/ RIDEAUX

3 jeux de pendrillons en velours noirs disposés suivant le plan d'implantation.

Rideau d'avant scène noir ou rouge sur patience avec ouverture en son milieu, propre, en bon état et ignifugé.

Prévoir une circulation de cour à jardin, derrière le rideau de fond de scène, balisée par un service bleu.

## 4/ PROGRAMME DE LA JOURNEE

La salle doit être en bon état technique avec le personnel nécessaire à son bon fonctionnement.

A 11 h, arrivée des techniciens.

A cette heure, l'organisateur mettra à la disposition des techniciens :

- un électricien connaissant parfaitement les locaux, le jeu d'orgue, qui effectuera les branchements, les réglages et dont la présence est obligatoire pendant la répétition et le spectacle. Le même électricien effectuera les débranchements à l'issue du spectacle.

- un sonorisateur-assistant.

- un poursuiveur (Si poursuite il y a, suivant le type de lieu d'accueil)

- un machiniste plateau pendant le spectacle et les répétitions.

La salle devra être prête à l'utilisation pour un spectacle prévu à 20 h 30.

## 5/ TEMPERATURE

Le système de chauffage devra être obligatoirement silencieux pendant la représentation.

## 6/ NOIR

Pendant toute la représentation, le noir total est indispensable dans la salle.

## 7/ FUMEE

Des effets réalisés avec des sels à fumée, étant indispensables à la qualité du spectacle, nous vous prions de prendre vos dispositions concernant l'éventuel déclenchement des systèmes anti-incendie.

## 8/ LOGES

Une loge confortable, chauffée, fermant à clé, à proximité de la scène, avec lavabo, douche et serviettes de bain, penderie, miroir et prise de 220 Volts, sera mise à la disposition de Marc Jolivet.

Il est souhaitable qu'une personne du lieu de la représentation puisse assurer le repassage des costumes de scène pour 17h.

Merci de prévoir des petites bouteilles d'eau minérale.

A défaut de loge, prévoir deux caravanes chauffées (avec arrivée secteur).

L'accès de la loge à la scène devra être hors de vue du public.

## **9/ BUFFET**

Prévoir, dès l'arrivée des techniciens, des boissons : eau, café, thé.

Pour 19h, prévoir une collation bio si possible pour 3 personnes : salades, pâtes chaudes (avec à part : sauce tomates, fromages râpés, huiles d'olives, beurre...), poulet, fromages, fruits.

## **10/ CONSIGNE**

Néant.

## **11/ SECURITE**

La sécurité du spectacle est placée sous l'entière responsabilité de l'Organisateur.

Les accès aux loges, à l'arrière scène et à la scène, seront formellement interdits à toute personne étrangère au spectacle, avant, pendant et après la représentation.

## **12/ VENTE**

Aucune vente ne sera permise sans l'accord de l'artiste. Les stands, buvettes, distribution de nourriture devront être installés dans tous les cas, à l'extérieur de la salle, et en tout état de cause, ne pas fonctionner pendant le spectacle. Le public ne doit pas être autorisé à emporter des boissons dans la salle du spectacle.

## **13/ ENREGISTREMENT**

AUCUN ENREGISTREMENT SONORE OU VISUEL N'EST AUTORISE SANS L'ACCORD DE L'ARTISTE OU DE SON REPRESENTANT.

LES PRISES DE VUE PHOTOGRAPHIQUES, AVEC OU SANS FLASH, SERONT DANS TOUS LES CAS INTERDITES.

## **14/ CLAUSES PARTICULIERES**

L'Organisateur est responsable des accidents pouvant survenir à l'artiste et à ses techniciens, pendant l'installation, la représentation ou le démontage, du fait de leur travail.

L'Organisateur sera tenu de garantir la bonne conservation du matériel de sonorisation ainsi que des accessoires fournis par l'artiste, en tant que dépositaire dudit matériel. L'Organisateur s'engage à faire surveiller la salle de façon permanente dès lors que le matériel s'y trouvera entreposé.

En retournant le contrat, l'organisateur enverra :

- Le plan de la salle côté à l'échelle.
- Plusieurs plans de ville avec le chemin d'accès le plus facile.

MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LE NOM DE VOTRE REGISSEUR AINSI QUE SON NUMERO DE TELEPHONE.

Régisseur : .....

Tél : .....

## **15/ IMPERATIVEMENT**

La console son sera installée dans la salle avec la console lumière (et en aucun cas en coulisse ou dans la fosse d'orchestre ou sous un balcon), face à la scène dans son axe médian. Prévoir, en cas de difficulté un praticable.

## **16/ SONORISATION**

Le matériel est fourni par l'Organisateur intégralement.

### **Diffusion façade :**

Système stéréo actif adapté à la salle (type HEIL MTD 115, 112, ou MEYER UPA, D&B etc...)

L'intelligibilité du texte étant une donnée importante, il est nécessaire de prévoir une diffusion cohérente (Haut-parleurs pour les premiers rangs du public, sous les balcons, etc..., avec autant de délais et d'égaliseurs que nécessaire, si la configuration du lieu l'impose).

### **Diffusion retour :**

- 4 haut-parleurs 12 pouces (type MTD 112, atelier 33 MPB 200 R) sur 2 circuits d'amplification, en side sur pieds ou accrochés pour couvrir le plateau
- 1 égalizers 2 x 31 bandes (DN 360, BSS 960)
- 1 petits moniteurs amplifié (type fostex,) sur une sortie auxiliaire

### **Régie :**

- 1 console numérique (01v96, dm 1000...) ou équivalent analogique avec impérativement un multi-effets yamaha
- 1 égalizers 2 x 31 bandes (DN 360, BSS 960) sur sortie L-R
- 1 Lecteur CD

**Micros :**

- 1 Micro HF Shure U1 ou Sennheiser SK50 avec 1 DPA 4061 de couleur noir
- 1 SM 58 sur pied placé en coulisses avec une table de lecture éclairée

**Interphonie :**

- 4 postes répartis : Lumière/Poursuite/Son/Plateau

**17/ LUMIÈRES**

La régie lumière sera assurée par le régisseur/lumière de Marc JOLIVET.

L'implantation lumière devra être réalisée et les projecteurs gélatinés, prêts à l'utilisation pour 14 heures à l'arrivée des techniciens afin d'effectuer les réglages.

L'équipement suivant sera fourni entièrement par l'Organisateur :

**PROJECTEURS :**

- 6 PC 2 Kw
- 16 PC 1Kw
- 17 PAR 64 CP 62
- 4 PAR 64 CP 61
- 4 Découpes 1 KW 614 SX Juilat

**JEU + PUISSANCE :**

- 1 Console 48 circuits, avec 24 Masters (sous-groupe) x 2 Pages (sous-groupe), blocs de puissance lumière en conséquence, 3 KW par circuit .

**ACCROCHES MINIMALE POUR LES PROJECTEURS :**

- 1 Pont de face (à 4 mètres au minimum, du bord de la scène)
- 1 Pont en douche
- 1 Pont en contre

DIVERS : Gélamines : (voir plan de feu)

**18/ BACKLINE ET DIVERS à fournir par l'organisateur**

- 1 table et un fer à repasser (en loge)
- 1 portant (portemanteau) (en loge)
- 2 serviettes éponges (en loge)

Les responsables et techniciens du lieu devront avoir une photocopie de ce contrat technique. Ce contrat technique fait partie intégrante du contrat de vente.

FAIT À PARIS, en deux exemplaires.

"Lu et approuvé"  
LE PRODUCTEUR

"Lu et approuvé"  
L'ORGANISATEUR